

ni dommage aux propriétaires, et que les Syndics demandent aussi à avoir communication des titres aux approches du pont aux deux bouts. En réponse, j'ai l'honneur de dire, de la part des propriétaires du pont, que les Syndics ont pleine autorité pour faire examiner complètement le pont, lorsqu'ils le jugeront à propos. Quant aux titres, j'envoie avec la présente celui qui a rapport à l'approche du côté Sud du pont. Comme les approches du côté Nord du pont, à partir des Chemins de Beauport et de Charlebourg, traversent en entier la propriété de feu Anthony Anderson, écuyer, qui était et dont les héritiers sont aujourd'hui co-propriétaires du pont, et qu'il n'en a jamais été fait par lui de transport formel aux propriétaires; j'ai à dire de la part des héritiers de feu Anthony Anderson, écuyer, qu'eux et leur ancêtre immédiat ont été en possession tranquille et non interrompue de la propriété en question pendant plus de 40 ans comme propriétaires, et qu'ils sont prêts à l'assurer à la commission des Barrières de Québec comme partie du pont Dorchester. Le titre qui, on l'espère, sera suffisant pour cela, est envoyé ci-joint pour l'information des Syndics des Chemins à Barrières de Québec.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

W. H. ANDERSON.

A. J. Porter, secrétaire, Commission }
des Barrières de Québec. }

X.

Québec, 23 novembre 1849.

Messieurs,

J'ai ordre des Syndics des Chemins à Barrières de Québec de vous communiquer le résultat de leurs délibérations sur l'affaire de l'achat du pont Dorchester.

Les Syndics me chargent de vous offrir pour le pont Dorchester, avec la maison de péage, barrière et dépendances qui pourront y appartenir, les montés et abords à iceux, circonstances et dépendances, la somme de sept mille livres, payable en débentures sous le statut 12 Victoria, chapitre 115, à échoir dans dix ans à compter du premier jour de mai prochain, l'intérêt à courir du dit jour, et les syndics devant prendre possession du pont et dépendances le premier jour de janvier prochain.

Je suis chargé en outre d'ajouter que les Syndics seront bien aises de recevoir votre réponse aussi prochainement qu'il vous sera commode.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé)

J. PORTER,

Secrétaire.

A. T. R. Smith et H. S. Anderson, pour }
les propriétaires du pont Dorchester. }